



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 7 mai 2021

A75 – Commune LE BOSC (34)

Travaux de réfection de la chaussée Restrictions de circulation du lundi 17 au vendredi 21 mai 2021

En raison des opérations de réfection de chaussée, la DIR Massif Central informe de la fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'autoroute A75 en direction de Béziers au niveau de l'échangeur 56 (Salelles du Bosc) commune du Bosc, du lundi 17 au vendredi 21 mai 2021.

Les usagers souhaitant entrer sur l'autoroute par l'échangeur 56 seront invités à le faire par l'échangeur 55.

Les usagers de l'A75 souhaitant sortir à l'échangeur 56 (Salelles du Bosc) seront invités à sortir à l'échangeur 54 (Le Bosc).

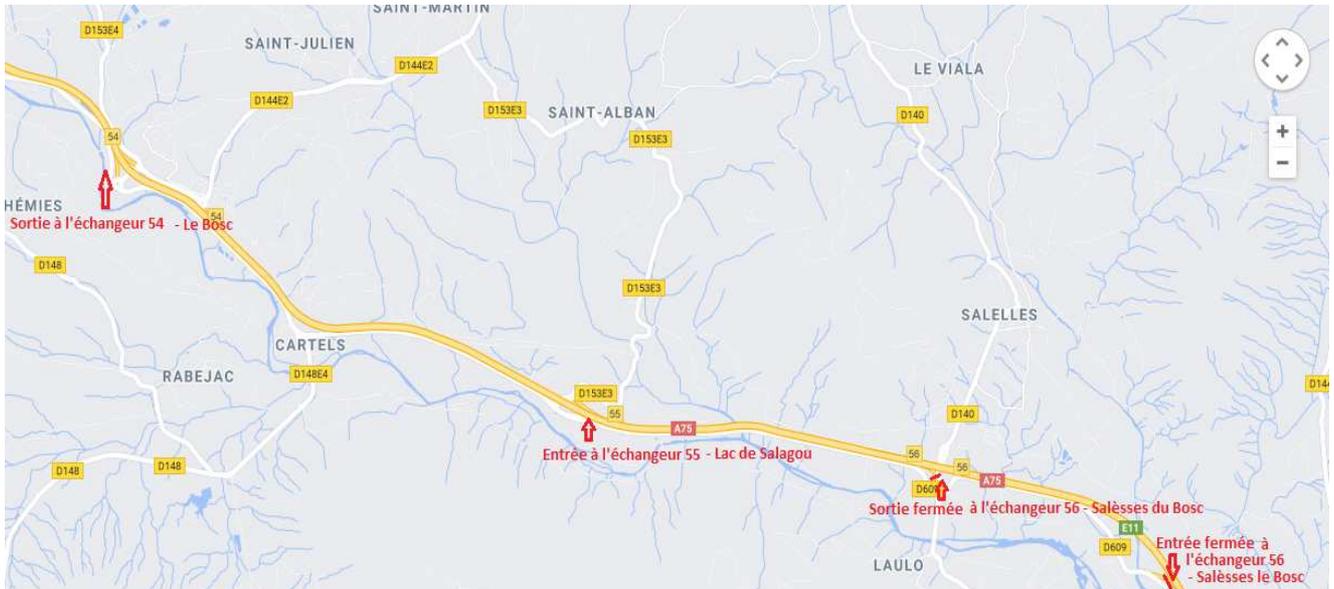
Un balisage sera mis en place sur A75 sur 5km et la circulation dans le sens Nord / Sud sera basculée sur la chaussée opposée. La circulation se fera donc en bidirectionnel sur cette zone.

Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.

Direction interdépartementale des Routes Massif central

Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information CS 90447

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1



Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **80 km/h** dans les zones à double sens de circulation et à **50 km/h** sur les lieux de basculement.

Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

<http://www.dir-mc.fr>
www.bison-fute.gouv.fr